

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

AUDRA JOSEPH (1713-1770)

par Michel Dürr

Né à Lyon, paroisse de Saint-Nizier, le 29 août 1713, fils de Martin Bonnardel Audra (1677-Lyon Saint-Nizier 2 novembre 1738), marchand mercier et bourgeois de Lyon, échevin en 1770, et de Catherine Blanchard (1677-2 février 1735), mariés le 27 juin 1689 à Saint-Chaffrey en Dauphiné. Parrain : Joseph Merle, marchand à La Rochelle; marraine : dame Françoise Rolland, femme de Joseph Diaque, marchand. Sa nièce Marie Anne Audra, fille de Laurent Audra, a épousé en 1757 Louis Tolozan de Montfort (1726-1811), dernier prévôt des marchands de Lyon, membre associé de l'Académie, et frère de Jean François Tolozan*. Joseph Audra est décédé à Toulouse, paroisse de La Daurade, le 17 octobre 1770. Il reçoit à Lyon les ordres mineurs, puis vers 1733 étudie la théologie à la Sorbonne à Paris. Revenu bachelier à Lyon en 1739, il se voit conférer le sous-diaconat le 19 décembre de la même année, puis le diaconat le 11 juin 1740. Il devient chanoine baron du chapitre de Saint-Just en 1742, et il aurait enseigné la philosophie à Lyon, ce dont on peut douter. Il habite alors rue Tupin. À Saint-Just, il est dès 1745 « *promoteur de la justice du glaive du chapitre de Saint-Just* », en d'autres termes : procureur de la juridiction chargée du maintien de la discipline ecclésiastique. Homme des Lumières, il est en relation avec l'abbé Morellet, D'Alembert et Voltaire (qu'il a probablement connu à Lyon en 1754). Voltaire parle d'Audra comme d'un « *parent et ami de l'abbé Morellet, docteur de Sorbonne comme lui* » (lettre du 3 mars 1770). D'après la correspondance de Voltaire, il est à Toulouse dès novembre 1768, titulaire en 1769 d'une chaire d'histoire et de religion au collège de Toulouse (en restant chanoine de Saint-Just, mais remplacé pour la « *justice du glaive* »). Il correspond alors avec Voltaire et lui demande conseil sur la manière d'enseigner l'histoire; à la demande du défenseur des Calas, il le soutient dans sa défense de l'innocence du protestant Sirven, acquitté en novembre 1769. Début 1770, il publie le premier volume d'un ouvrage d'histoire destiné à l'enseignement : *Histoire Générale à l'usage des Collèges depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, explicitement tiré de l'*Essai sur les mœurs* (1756) de Voltaire, qui appelle maintenant Audra « *mon cher philosophe* ». Le scandale est immédiat, l'abbé ne veut pas démissionner de son poste de professeur, et l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne (dont Voltaire pensait qu'il protégerait Audra), condamne finalement l'ouvrage, sans nommer l'auteur, dans un mandement daté du 26 août 1770 (entre son élection et sa réception à l'Académie française). Audra, profondément affligé par ce mandement d'après les contemporains, meurt d'une fièvre maligne en quelques jours, le 17 octobre de la même année. Voltaire écrit à d'Alembert, le 23 novembre 1770 : « *J'ai d'abord à vous dire que votre archevêque de Toulouse, si tolérant, a fait mourir, par son intolérance, le pauvre abbé Audra, l'intime ami de l'abbé Mord-les [Morellet], et le mien. Il a fait un mandement cruel contre lui, et a sollicité sa*

destitution de sa place de professeur en histoire, qui lui valait plus de mille écus par an. Cette aventure a donné la fièvre et le transport au pauvre abbé, il est mort au bout de quatre jours ».

ACADÉMIE

Membre libre de la classe des mathématiques de l'Académie des beaux-arts de Lyon, appelée Société royale le 24 mars 1751, il prononce son remerciement le 31 mars. Il lit un premier mémoire le 22 décembre, où il fait un compte rendu élogieux des apports scientifiques des Abbassides, en particulier l'algèbre. Le second mémoire, relatif aux miroirs ardents d'Archimède est lu une première fois le 28 décembre 1752 : il y discute les points de vue ou expériences proposés par Descartes et Buffon (inspiré par l'écrit de ce dernier dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences pour 1747, imprimés en 1752). Ce mémoire est lu à nouveau lors de l'assemblée publique du 7 décembre 1753. Dans le cadre de l'affaire Tolomas*, il démissionne de sa place d'académicien ordinaire par une lettre du 28 février 1755 (Ac.Ms268-II, f°148), lue par Alleon-Dulac* à la séance du même jour. Son décès n'est pas annoncé à l'Académie en 1770.

BIBLIOGRAPHIE

Michaud. – Bréghot. – Hoefer, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, vol. 3, 1857. – « Querelle littéraire d'Alembert, le P. Tolomas et la Société royale de Lyon », *RLY*, 1836, série 1, n° 4, p. 196-216. – Léon Lévy-Schneider, « Un lyonnais oublié : l'abbé Audra », *RLY*, 1908-5, p. 325 à 352. Informations reprises dans la notice de Michel Taillefer, *Bibliotheca tholosana* (site d'édition). – Roman d'Amat, *DBF*.

MANUSCRITS

Dissertation sur l'établissement et les progrès des sciences chez les Arabes, présentée le 22 décembre 1751, Ac.Ms158 f° 96-104. – Dissertation sur les miroirs d'Archimède, présentée le 28 décembre 1752, Ac.Ms15 f° 53-58.

PUBLICATIONS

Est-ce Audra qui fit paraître, avec l'intendant de la généralité de Lyon, La Michodière, sous le nom de Messance, receveur des tailles de l'élection de Saint-Étienne, *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume, avec des réflexions sur la valeur du blé tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764*, Paris : Durand, 1766 ? Beaucoup d'auteurs l'assurent (Belouino dans le *Dictionnaire général et complet des persécutions souffertes par l'Église catholique*, 1851; Michaud; Delandine; Bréghot qui hésite...; Lamothe-Langon; Louis Mayeul Chaudon); mais Lévy-Schneider ne le pense pas. – *Histoire générale à l'usage des collèges, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours...* t. 1, Toulouse : Dalles et Vitrac 1770.